

Pour le propriétaire, un défaut de maintenance est à l'origine de l'accident de la nuit de la Saint-Sylvestre

Une éolienne s'effondre sur le port de Boulogne-sur-Mer

CERTAINS Boulonnais ont pensé n'être pas tout à fait remis des festivités de la veille, en ne découvrant hier matin que trois des quatre éoliennes du port de commerce, au Portel. Leurs esprits revenus, ils ont appris que la quatrième était tombée dans la nuit.

Quatre-vingts tonnes de la structure ont ainsi fait une chute de plus de vingt-cinq mètres. Les trois pales se sont détachées. L'une d'elles a été retrouvée sur la plage de Boulogne-sur-Mer, les deux autres avaient dérivé jusqu'au nord de Wimereux, à huit kilomètres. Par chance, l'accident s'est pro-

duit la nuit. La digue Carnot, à proximité de laquelle sont installées les éoliennes, est un rendez-vous prisé des amateurs de pêche de bord de mer. Ils garent souvent leur voiture au pied des mâts.

Boulons mal serrés

Grégoire Verhaeghe, le patron d'Innovent, une entreprise de Bondue propriétaire des éoliennes, met en cause le fournisseur des mâts, la société néerlandaise Lagerwey, chargée aussi de la maintenance.

Le mât des éoliennes, haut de cinquante mètres, est formé de deux tubes de vingt-cinq mètres assemblés par des boulons. Tous

les six mois, la société Lagerwey devait les resserrer. En liquidation judiciaire depuis août, elle n'aurait pas effectué le dernier contrôle, par souci d'économie, estime Grégoire Verhaeghe.

Un contrôle, hier soir, a permis de constater que les trois autres éoliennes étaient solidement fixées. Innovent espère reconstruire la quatrième d'ici plusieurs semaines. Cette accident clôt une année qualifiée de « magnifique » par Grégoire Verhaeghe. Les quatre éoliennes porteloises, pour leur première année complète de fonctionnement, ont produit 8,5 millions de kilowattheures.

Pierre-Yves CARLIER
Ph. « La Voix »



Un expert doit déterminer les origines de l'accident survenu jeudi sur le port de Boulogne

Le parquet ouvre une enquête sur l'éolienne

HIER, des dizaines de promeneurs sont venus constater l'étendue des dégâts, au pied de l'éolienne brisée sur le port de Boulogne-sur-Mer (notre édition d'hier). Chacun y allait de son petit commentaire, qui pour dénoncer « un défaut de fabrication », qui pour estimer que « les trois autres pourraient bien tomber ».

Décidé à s'appuyer sur davantage de certitudes, le parquet de Boulogne-sur-Mer a ouvert hier une enquête. Il a nommé dans la soirée un expert qui doit être présent aujourd'hui sur le site.

Les pales à leur tour mises en cause

Grégoire Verhaeghe, le patron d'Innovent, la société propriétaire des éoliennes, doit aussi être entendu comme témoin, dans les prochains jours. Il sera interrogé sur la fabrication et l'entretien des générateurs. Jeudi, il avait mis en cause la société néerlandaise Lagerwey, chargée de la maintenance jusqu'à sa liquidation en août.

Hier, après le passage des experts des compagnies d'assurance et des techniciens de la société SEL Electrotechnique, une autre hypothèse se faisait



Par mesure de précaution, la digue Carnot du Portel, au pied des éoliennes, a été fermée au public. Ph. « La Voix »

jour. Un technicien aurait évoqué « une aberration technique » dans la jonction entre les pales et le rotor de l'éolienne. Une hypothèse qui, si elle s'avérait, laisserait planer le plus grand doute sur la fiabilité des trois autres générateurs.

Le commissaire central de Boulogne-sur-Mer, Jean-Paul Arbelin, préférerait rester « prudent ». Les déclarations de Grégoire Verhaeghe, jeudi, « ne regardent que lui », a-t-il ajouté. En attendant les conclusions de l'expert, il a fermé le site au public.

La production arrêtée

La digue Carnot du Portel, au pied des éoliennes, est un des sites favoris des amateurs de pêche en bord de mer. « Ce serait trop bête d'avoir un accident », poursuivait-il. Il ne faut pas courir le risque, d'autant qu'on ne sait pas si les pales sont tombées avant le mât ou si elles sont parties après la chute du mât. »

La société Innovent, elle, avait d'abord prévu de ralentir la production des trois autres éoliennes du site. Finalement, elle s'est résolue à couper la production. Grégoire Verhaeghe n'avait hier aucune idée de la durée de cette interruption.

Pierre-Yves CARLIER

Pour les besoins de l'enquête et par précaution, toutes les pales du port de Boulogne seront démontées

Les quatre éoliennes victimes du même mal ?

QUATRE mois. C'est le délai demandé par les quatre experts dépêchés autour de l'éolienne brisée, sur le port de Boulogne-sur-Mer, pour rendre leurs conclusions définitives. En attendant, les pales des trois éoliennes indemnes seront démontées.

En effet, l'hypothèse d'un défaut de conception est aujourd'hui la plus souvent retenue pour expliquer l'accident survenu dans la nuit de la Saint-Sylvestre. « *Les problèmes se situeraient plutôt du côté de la relation entre les pales et la couronne* », expliquait hier Gérard Lesigne, procureur de la République à Boulogne-sur-Mer.

Or, les quatre éoliennes du Portel sont de conception identique. Le rotor de chacune sera démonté. Les experts pourront ainsi tenter de comprendre ce qui s'est passé et effectuer des reconstitutions de l'accident, aucun cas similaire n'ayant été constaté dans la région. D'autres pièces, elles, ont déjà été emmenées en laboratoire.

Dangereuses, même à l'arrêt

Ce démontage est aussi une mesure de précaution. Les pales des éoliennes, dont la production a été stoppée lundi, « *présenteraient un danger, même à l'arrêt* », confiait hier leur propriétaire, Grégoire Ve-

rhaeghe. Il a d'ailleurs arrêté une autre éolienne, à Bondues. Celles qu'il possède près d'Abbeville, de conception différente, continuent de tourner.

Les pales et une partie de la couronne des éoliennes du port de Boulogne ont été fabriquées par la société ATV, installée près d'Aix-en-Provence. ATV, anciennement Atout Vent, s'était dotée dans les années 1990 d'un site de production, fermé depuis, à Douai.

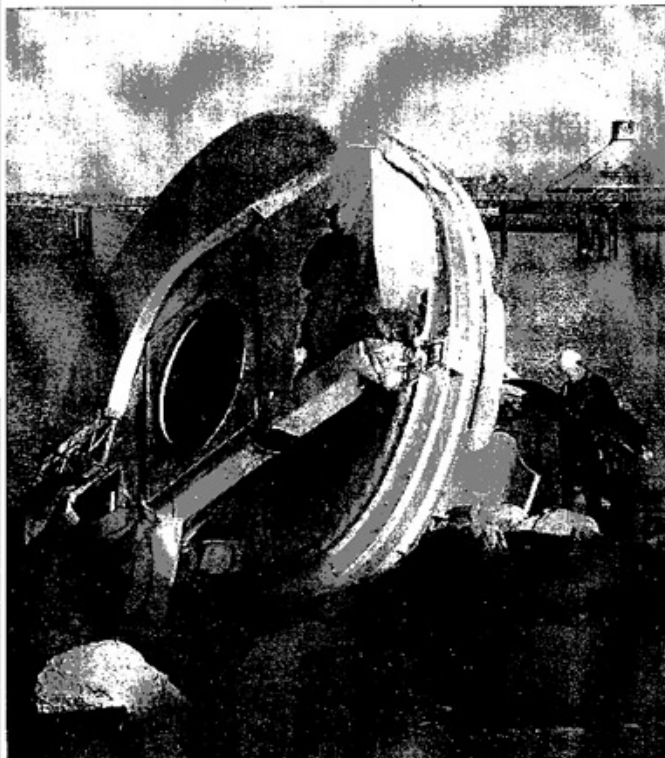
L'entreprise est malgré tout toujours présente dans l'éolien régional. Elle soustrait pour une filiale de Framatome, basée à Jeumont, près de Maubeuge. Or, cette société est le principal fournisseur de la société

anonyme d'économie mixte locale Eoliennes Nord - Pas-de-Calais, une émanation du conseil régional qui assure la maîtrise d'œuvre de plusieurs sites du schéma régional éolien.

Hier, un ingénieur d'ATV, présent à Boulogne-sur-Mer ces derniers jours, se disait « *surpris* » des interrogations sur la fiabilité de sa production. « *Nous avons des pales qui tournent en Suède et dans le désert américain. Je n'ai aucun doute sur la pertinence de nos solutions. C'est ce qu'on montrera aux experts.* » Ces derniers pourraient rendre leurs premières conclusions dès le début du printemps.

Pierre-Yves CARLIER

LA VOIX DU NORD



Le 8 janvier 2004

Hier, les experts auscultaient le rotor de l'éolienne qui s'est effondrée sur le port de Boulogne-sur-Mer. Ph. « La Voix »